



Convocation
Assemblée Générale de l'AECiut
8 novembre 2019 – IUT Paris
143 avenue de Versailles, 75016 Paris

Objet : Assemblée Générale 2019 du 8 novembre 2019 – 9h30-12h30 - Paris

Chers, ères collègues,

Vous êtes invité-e-s à participer à l'Assemblée Générale de l'AECiut qui se tiendra le vendredi 8 novembre 2019 de 9h30 à 12h30 à l'IUT de Paris, salle du Conseil, Bâtiment Versailles 3^{ème} étage, 143 avenue de Versailles, 75016 Paris.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Campagne de subventions
4. Bureau et chargés de mission : élection du nouveau bureau, nomination d'un-e chargé-e de mission Relations avec les universités ;
5. Renouvellement du contrat de maintenance du site Internet de l'association ; évolution du site
6. Programme et organisation des 19èmes Rencontres de l'AECiut prévues en juin 2020 à Lyon
7. Présentation de la revue de l'association
8. Prix d'écriture : point sur le règlement et les inscriptions
9. DUT en trois ans
10. Questions diverses
11. Alexandra Oberlé, coordinatrice du projet écri+, de l'Université Ouverte des Humanités (Strasbourg), présentera le projet ANR dont l'AECiut est partenaire.

L'AG sera suivie l'après-midi d'une session de travail de 14h à 16h :

- Conférence de Fabien Tarissan, auteur de l'ouvrage *Au cœur des réseaux, des sciences aux citoyens*
- Préparation du Prix d'écriture 2020 : échanges de pratiques

Election du bureau : le bureau doit être entièrement renouvelé. Les personnes intéressées doivent déclarer leur candidature en envoyant un email à pascal.plouchard@u-bordeaux.fr avant le 31 octobre 2019.

Un buffet sera offert le midi aux participants. Pour faciliter l'organisation de cette journée, l'inscription à l'AG est à effectuer obligatoirement auprès de anne-marie.hinault@parisdescartes.fr avant le 25 octobre 2019.

PLAN VIGIPIRATE :

Afin de pouvoir entrer dans les locaux de l'IUT de Paris, toute personne qui souhaite participer à l'AG doit OBLIGATOIREMENT remplir le formulaire de présence en ligne avant le 25 octobre 2019. Sans cette identification préalable, les services de sécurité vous refuseront l'accès à l'IUT.

Cordialement,

Pascal Plouchard - Président de l'AECiut